

Sciences humaines (300.A0)

Programme d'études préuniversitaires

Enseignement collégial



Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Direction de l'enseignement collégial
Direction générale de l'enseignement collégial
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016

ISBN 978-2-550-75569-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

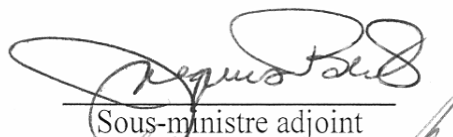
Identification du programme

Titre du programme	:	Sciences humaines
Numéro du programme	:	300.A0
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission	:	Mathématique 526 ou 536 pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z
Nombre d'unités	:	Entre 56 2/3 et 58
— formation générale	:	26 2/3
— formation spécifique	:	Entre 30 et 31 1/3
— au total	:	Entre 56 2/3 et 58
Nombre d'heures-contact totales	:	Entre 1365 et 1425
— formation générale	:	660
— formation spécifique	:	Entre 705 et 765
— au total	:	Entre 1365 et 1425
Champ d'études	:	Sciences humaines

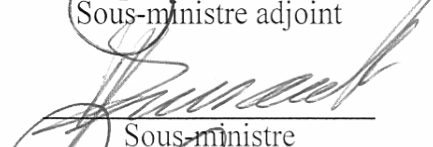
Il comprend les disciplines autorisées : administration, anthropologie, civilisations anciennes, économique, géographie, histoire, philosophie (quand elle n'est pas présente dans la formation générale), psychologie, science politique, science de la religion, sociologie.

La discipline mathématique et la discipline biologie peuvent contribuer à la formation spécifique pour les objectifs où elles sont précisées.

Recommandations

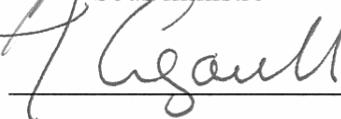

Sous-ministre adjoint

2008-03-21
Date


Sous-ministre

01-04-06
Date

Approbation du ministre



01-04-12
Date

Décision relative à la modification d'un programme d'études préuniversitaires

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Titre et numéro du programme : Sciences humaines (300.A0)

Nombre total d'unités allouées pour le programme : Entre 56 2/3 et 58

Nombre d'heures-contact allouées pour le programme : Entre 1365 et 1410

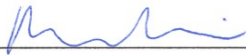
Modifications proposées :

- allouer entre 705 et 750 heures-contact pour la composante de formation spécifique du programme;
- enlever la prescription du nombre d'heures-contact pour les objectifs 022K, 022L et 022M;
- enlever la prescription du nombre d'unités pour l'objectif 022Q;
- remplacer la prescription de 2 unités de l'objectif 022T par une prescription de 45 ou 60 heures-contact.

Session et année d'entrée en vigueur : Automne 2002

APPROBATION

Recommandations :

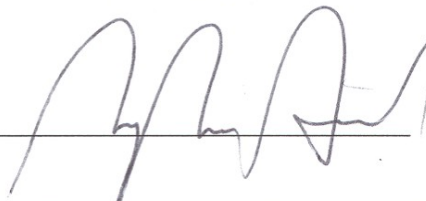

Sous-ministre adjointe
Enseignement supérieur

02-02-08
Date


Sous-ministre

02-02-13
Date

Approbation du Ministre :



02-02-27
Date

Décision relative à la modification d'un programme d'études préuniversitaires

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Titre et numéro du programme : Sciences humaines (300.A0)

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre total d'unités allouées pour le programme : Entre 56 2/3 et 58

Nombre d'heures-contact allouées pour le programme : Entre 1 365 et 1 410

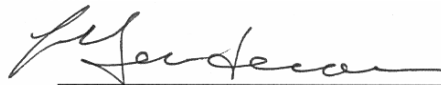
Modifications proposées :

- remplacer l'ensemble d'objectifs correspondants par les tableaux d'équivalences entre le programme Sciences humaines (300.A0) et les programmes Sciences de la nature (200.B0), Sciences, lettres et arts (700.A0) et Histoire et civilisation (700.B0);
- ajouter le tableau d'équivalences entre la formation générale complémentaire et le programme Sciences, lettres et arts (700.A0);
- ajouter le tableau d'équivalences entre la formation générale complémentaire du régime 3 et celle du régime 2.

Session et année d'entrée en vigueur : Automne 2002

APPROBATION

Recommandations :



Sous-ministre adjoint
Enseignement supérieur

19/11/03

Date



Sous-ministre

03.11.24

Date

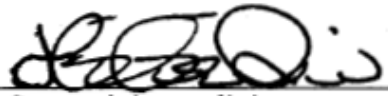
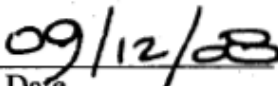
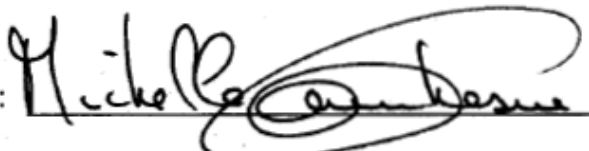
Approbation du ministre :



03.11.27

Date

**Décision relative à la modification
des conditions particulières d'admission
pour certains programmes d'études préuniversitaires**

Type de sanction :	Diplômes d'études collégiales
Modifications proposées :	Modifier, pour les programmes concernés, les conditions particulières d'admission pour celles apparaissant à l'annexe.
Session et année d'entrée en vigueur :	Automne 2010
APPROBATION DES PROGRAMMES	
Recommandations :	
 Sous-ministre adjointe Enseignement supérieur	<u>09/12/08</u> Date
 Sous-ministre	<u>2008.12.29</u> Date
Approbation de la ministre :	 Michelle Courchesne
	<u>2009/01/20</u> Date

Annexe

NOUVELLES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION POUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES À COMPTER DE L'AUTOMNE 2010

No	Titre du programme	Préalable actuel	Préalable A-2010
			La légende au bas de la liste donne la signification des abréviations
200.B0	Sciences de la nature	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
200.C0	Sciences informatiques et mathématiques	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
300.A0	Sciences humaines	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)
501.A0	Musique	Musique 534	Musique 5 ^e
700.A0	Sciences, lettres et arts	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
700.B0	Histoire et civilisation	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)

Signification des abréviations des nouveaux cours préalables

Mathématique

TS 5^e Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5^e secondaire (064506)

SN 5^e Mathématique, séquence Sciences naturelles de la 5^e secondaire (065506)

Science et technologie







Chimie 5^e Chimie de la 5^e secondaire (051504)

Physique 5^e Physique de la 5^e secondaire (053504)

Arts

Musique 5^e Musique, formation obligatoire de la 5^e secondaire (169502)

**Décision relative à la modification
des conditions particulières d'admission
pour certains programmes d'études préuniversitaires**

Type de sanction :	Diplômes d'études collégiales
Modifications proposées :	Modifier, pour les programmes concernés, les conditions particulières d'admission pour celles apparaissant à l'annexe.
Session et année d'entrée en vigueur :	Automne 2010
APPROBATION DES PROGRAMMES	
Recommandations :	
 _____ Sous-ministre adjointe Enseignement supérieur	 _____ Date
 _____ Sous-ministre	 _____ Date
Approbation de la ministre :  _____	 _____ Date

Annexe

NOUVELLES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION POUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES À COMPTER DE L'AUTOMNE 2010

No	Titre du programme	Préalable actuel	Préalable A-2010
300.A0	Sciences humaines	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	CST 4 ^e TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)
700.B0	Histoire et civilisation	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	CST 4 ^e TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)

La légende au bas de la liste donne
la signification des abréviations.

Signification des abréviations des nouveaux cours prélabiles

Mathématique

CST 4^e Mathématique, séquence Culture, société et technique de la 4^e secondaire (063404)

TS 5^e Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5^e secondaire (064506)

SN 5^e Mathématique, séquence Sciences naturelles de la 5^e secondaire (065506)

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	:	Sciences humaines
Type de programme	:	Programme d'études préuniversitaires
Code et version du programme	:	300.A0 (2001)
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission:		Mathématique, séquence Culture, société et technique de la 4 ^e secondaire Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5 ^e secondaire pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z
Nombre d'unités	:	entre 56 $\frac{2}{3}$ et 58
— Formation générale	:	26 $\frac{2}{3}$
— Formation spécifique	:	entre 30 et 31 $\frac{1}{3}$
Nombre de périodes d'enseignement:		entre 1 365 et 1 410
— Formation générale	:	660
— Formation spécifique	:	entre 705 et 750
Champ d'études	:	Sciences humaines Il comprend les disciplines administration, anthropologie, civilisations anciennes, économique, géographie, histoire, philosophie (quand elle n'est pas présente dans la formation générale), psychologie, science politique, science de la religion et sociologie. Les disciplines mathématique et biologie peuvent contribuer à la formation spécifique pour les objectifs où elles sont précisées.

Table des matières

Les programmes d'études collégiales.....	1
Visées de la formation collégiale.....	2
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	3
Le programme d'études <i>Sciences humaines</i>	4
La finalité du programme d'études	5
Les buts du programme d'études	6
Formation spécifique.....	6
Formation générale commune et propre	8
Formation générale complémentaire.....	12
Les objectifs et les standards du programme d'études	14
Liste des objectifs	14
Formation spécifique.....	16
Formation générale commune et propre	31
Formation générale complémentaire.....	50
Renseignements complémentaires	65
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires.....	65
Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale	66

Les programmes d'études collégiales

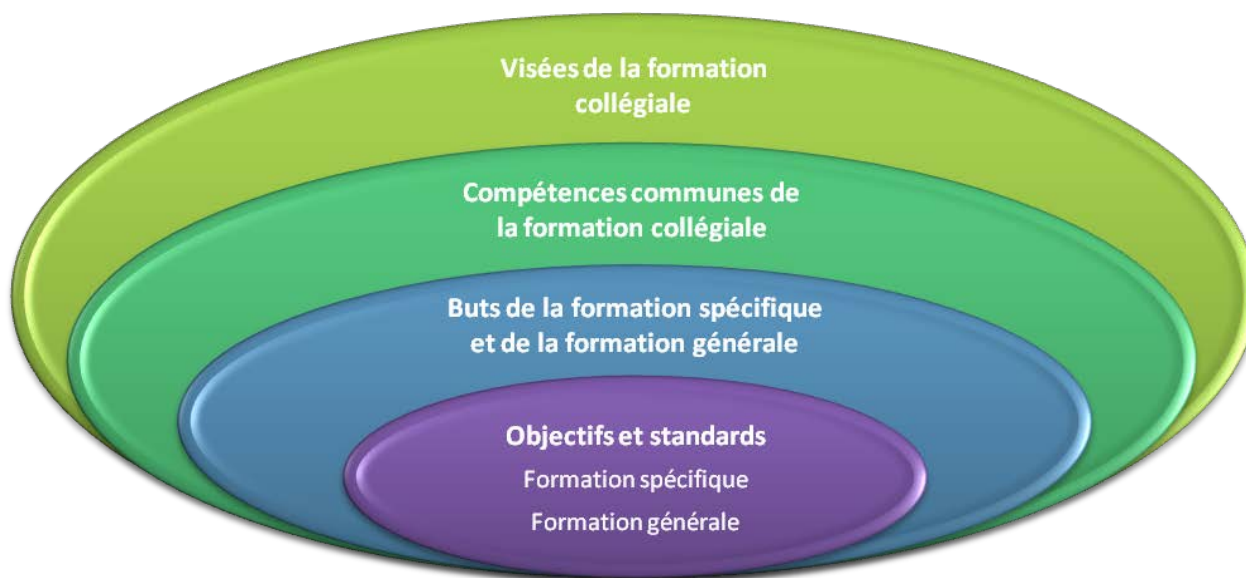
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure qui suit illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Par ailleurs, trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Visées de la formation collégiale

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Sciences humaines*

Le programme d'études *Sciences humaines* a été conçu suivant le *Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires*, dont l'objectif est de favoriser :

- l'harmonisation de la formation générale et de la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'arrimage entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration de ce document s'est faite avec la collaboration du comité-conseil relatif à ce programme d'études, lequel est composé de représentantes et de représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Le programme *Sciences humaines* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre et la formation générale complémentaire à la formation spécifique.

- La formation spécifique totalise entre 30 et 31 $\frac{1}{3}$ unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissance que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Sciences humaines* vise à rendre l'élève apte à poursuivre des études universitaires dans les grands domaines des sciences humaines, du droit, des sciences de l'éducation et des sciences de l'administration, par une formation scientifique basée sur l'acquisition et l'intégration de connaissances et de méthodes de diverses disciplines des sciences humaines.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

Au terme de ses études en *Sciences humaines*, l'élève sera apte à :

- distinguer les principaux faits, notions et concepts de nature disciplinaire et transdisciplinaire reliés à l'objet d'étude : le phénomène humain;
- expliquer des théories, des lois, des modèles, des écoles de pensée en rapport avec leurs auteurs et avec les réalités concernées;
- situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation;
- démontrer les qualités d'un esprit scientifique et critique ainsi que des habiletés liées à des méthodes, tant qualitatives que quantitatives, appropriées aux sciences humaines;
- utiliser des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études;
- utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées;
- communiquer sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d'enseignement;
- lire et comprendre des documents de base en sciences humaines diffusés dans la langue seconde;
- intégrer ses acquis tout au cours de sa démarche d'apprentissage dans le programme.

Distinguer les principaux faits, notions et concepts de nature disciplinaire et transdisciplinaire reliés à l'objet d'étude : le phénomène humain

Selon que l'objet d'étude est concret ou abstrait, les sciences sont dites empiriques ou formelles. Les sciences humaines appartiennent au premier groupe, leur objet d'étude étant l'être humain, sous tous ses aspects, dans un contexte tant local que mondial.

Le terme de notions est réservé aux connaissances les plus élémentaires, aux rudiments du savoir, devant dans certains cas l'expérience ou débouchant sur des considérations morales. Quant aux faits, ils sont les évidences empiriques qui permettent aux sciences humaines d'appréhender la réalité, et constituent les données indispensables à la définition opérationnelle des concepts. L'intérêt porté aux concepts est lié à leur place dans le contexte de théories, de modèles, de lois ou d'écoles de pensée.

Toutes les disciplines du programme, distinctement ou conjointement, contribuent à l'acquisition des connaissances de base par l'élève. C'est à travers ces disciplines également que s'amorce l'apprentissage de diverses terminologies dont certaines sont particulières au domaine des sciences humaines.

Expliquer des théories, des lois, des modèles, des écoles de pensée en rapport avec leurs auteurs et avec les réalités concernées

Les théories, lois, modèles et écoles de pensée sont présentés pour mieux expliquer un phénomène. Il importe que l'élève puisse y recourir, et comprenne leur articulation et leur rôle dans l'évolution des savoirs. Certaines de ces constructions intellectuelles sont éphémères, alors que d'autres ne peuvent pas, à ce jour, être réfutées. Il importe également que l'élève en saisisse les potentialités et les limites, et puisse les situer dans leur contexte d'émergence.

Par ailleurs, même si la connaissance des éléments principaux des théories, lois, modèles et écoles de pensée prime sur la capacité de les attribuer à leurs auteurs, il n'en est pas moins pertinent de reconnaître l'apport respectif de ces derniers, d'autant plus qu'ils conservent longtemps une valeur de référence dans l'évolution des connaissances d'un champ d'études donné.

Situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation

Les différentes disciplines des sciences humaines étudient sous plusieurs angles l'être humain et son environnement. À l'ère de la mondialisation et de la mondialité, l'élève devrait non seulement connaître des faits de sociétés localisées aux antipodes les unes des autres, mais aussi pouvoir situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation.

C'est par les cours de la formation générale autant que par ceux de la formation spécifique que l'élève aura l'occasion de manifester ces capacités qui l'inciteront, entre autres, à devenir un citoyen ou une citoyenne responsable.

Démontrer les qualités d'un esprit scientifique et critique, ainsi que des habiletés liées à des méthodes, tant qualitatives que quantitatives, appropriées aux sciences humaines

L'activité scientifique requiert une préparation mentale favorisant la démarche de celui ou de celle qui la réalise. L'esprit scientifique se distingue par des qualités qui relèvent le plus souvent de l'objectivité, du raisonnement, de l'ouverture d'esprit, de la distanciation, de la méthode, de la rigueur, du questionnement et de l'esprit critique. À ces dispositions mentales indispensables à toute personne qui fait de la recherche s'ajoute souvent l'appropriation d'un code d'éthique ou de déontologie visant à assurer le respect des sujets d'étude, du public et de la communauté scientifique.

L'esprit scientifique s'acquiert plus aisément par la pratique. La formation spécifique du programme, par la dimension pratique de ses cours, offre à l'élève l'occasion de parfaire les qualités d'un esprit scientifique et d'acquérir les habiletés liées à des méthodes appropriées aux sciences humaines. Au terme de sa formation, il ou elle doit être capable de réaliser toutes les étapes d'une recherche scientifique de base, en utilisant une méthodologie appropriée aux sciences humaines.

Utiliser des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études

Cela comprend tous les moyens, les procédés et les règles destinés à faciliter l'apprentissage. Parmi les méthodes de travail et de recherche les plus utiles à la poursuite des études, on compte notamment les stratégies d'étude, la préparation aux épreuves, la recherche documentaire, la recension des écrits, l'organisation et la présentation des différents types de travaux écrits, la préparation à l'exposé oral, l'utilisation de l'ordinateur, le travail d'équipe et l'analyse de données.

Les activités du programme doivent permettre l'initiation à diverses méthodes de travail. Toutefois, il incombe à l'élève de parfaire ses habiletés et d'en acquérir de nouvelles, en consultant les ouvrages qui lui sont suggérés par les enseignants et les enseignantes du programme ou mis à sa disposition par l'établissement d'enseignement. Il importe que l'élève développe sa capacité à apprendre de façon autonome.

Utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées

À l'ère de la mondialisation de la communication, l'élève en sciences humaines doit être en mesure d'utiliser, parmi les outils technologiques, l'ordinateur et ses périphériques les plus connus, et les principaux types de logiciels de traitement de l'information (traitement de texte, logiciels spécialisés, etc.) en sciences humaines pour soutenir ses activités d'apprentissage.

Communiquer sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d'enseignement

L'élève doit savoir s'exprimer correctement, à l'oral et à l'écrit, et utiliser un niveau de langage adapté au type de communication et à l'auditoire. Il ou elle doit être capable notamment d'écrire correctement; de relater des faits; de formuler, d'exposer et de transmettre ses idées; de discuter; d'argumenter; de créer; de produire une œuvre, etc. Toute communication pertinente et cohérente doit être sous-tendue par la maîtrise de la forme (structure, orthographe, syntaxe, terminologie).

Lire et comprendre des documents de base en sciences humaines diffusés dans la langue seconde

Le seuil de compréhension en langue seconde est établi par le collège en tenant compte des acquis de l'élève et du contexte général des études universitaires à poursuivre. À cet égard, le choix des documents de base, écrits ou autres, doit témoigner de la diversité des sources d'information auxquelles l'élève peut se référer et d'une progression sur le plan des difficultés de compréhension.

Intégrer ses acquis tout au cours de sa démarche d'apprentissage dans le programme

L'intégration des acquis de formation concerne la combinaison de connaissances disciplinaires, d'habiletés liées à des méthodes et d'attitudes permettant de développer une vision globale des phénomènes étudiés. Cette intégration peut aussi incorporer des acquis personnels de l'élève.

L'élève doit percevoir une continuité entre les cours d'une même discipline et établir des liens entre différentes disciplines du programme. Pour comprendre et intervenir dans des situations nouvelles, il ou elle doit également pouvoir appliquer ses acquis de formation.

L'intégration des acquis de formation doit s'effectuer continûment et progressivement dans le programme et elle doit être soutenue et favorisée par l'ensemble des cours. À travers son cheminement scolaire, l'élève doit devenir plus conscient ou consciente de son processus d'apprentissage, de façon à pouvoir poursuivre, consolider ou rectifier son projet de formation et, au besoin, réajuster ses objectifs.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;

- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,

- apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,

- des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
- des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
- des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,

- de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
- de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
- des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,

- de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques, de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

Les objectifs et les standards du programme d'études

Liste des objectifs

Formation spécifique

Entre 30 et 31 ½ unités, entre 705 et 750 périodes d'enseignement

Objectifs communs

- 022K Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.
- 022L Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.
- 022M Expliquer les fondements économiques de la vie en société.
- 022N Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.
- 022P Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.
- 022Q Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.
- 022R Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.
- 022S Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires.
- 022T Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme.

Objectifs facultatifs

- 022U Réaliser une production contribuant à l'enrichissement de ses connaissances disciplinaires.
- 022V Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.
- 022W Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines.
- 022X Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- 022Y Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- 022Z Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

Formation générale commune et propre

16 ⅔ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités, 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Formation spécifique

Objectifs et standards communs

Code : 022K

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none">1. Démontrer l'apport de la psychologie dans la compréhension de l'être humain.2. Distinguer les principales perspectives, écoles de pensée et leurs représentants, ainsi que la méthodologie en usage en psychologie.3. Décrire les processus biologiques, cognitifs et affectifs à la base du comportement humain.4. Démontrer le processus d'adaptation de l'individu à son environnement.5. Interpréter divers comportements humains à l'aide de concepts et de théories issus de la psychologie.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation juste des concepts et du vocabulaire appropriés en psychologie.• Distinction claire des perspectives, des écoles de pensée et des champs d'intervention marquants en psychologie.• Explication de la méthodologie en usage en psychologie en fonction des principales découvertes sur le comportement humain.• Description correcte des processus biologiques, cognitifs et affectifs, et de leur interaction.• Illustration adéquate de processus d'adaptation de l'individu à son environnement.• Interprétation adéquate de divers comportements humains selon différentes approches en psychologie.
Activités d'apprentissage	
Discipline :	Psychologie
Unités :	2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.

Éléments de la compétence

1. Rappeler les contributions significatives des civilisations qui sont à l'origine du monde occidental.
2. Retracer la façon dont la civilisation occidentale s'est constituée dans son évolution temporelle et spatiale.
3. Démontrer l'importance des documents dans la construction des savoirs historiques.
4. Analyser les principales transformations de la civilisation occidentale.
5. Distinguer différents points de vue de l'histoire sur des faits historiques.

Critères de performance

- Connaissance adéquate de l'origine et du développement de la civilisation occidentale.
- Utilisation appropriée de concepts employés en histoire.
- Interprétation correcte d'au moins un document utilisé en histoire de la civilisation occidentale (document d'archives, plan, carte, traité, acte notarié, etc.).
- Analyse rigoureuse d'au moins un événement, une époque ou un personnage, dans la perspective du développement de la civilisation occidentale.
- Présentation pertinente de la diversité des points de vue par rapport à un problème spécifique en histoire.

Activités d'apprentissage

Discipline : Histoire
Unités : 2

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
Expliquer les fondements économiques de la vie en société.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Discerner l'apport spécifique de l'économie à la compréhension de l'organisation sociale. 2. Expliquer le fonctionnement général d'une économie de marché mixte et ouverte. 3. Identifier des grands courants de pensée en économie. 4. Mesurer et interpréter l'activité économique à partir des principaux indicateurs économiques, dans le cadre d'une analyse de conjoncture. 5. Expliquer les politiques économiques, à partir d'un modèle de l'activité macroéconomique. 6. Établir des liens entre la théorie et l'actualité économique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Explication adéquate de la contribution de l'économie à la compréhension de l'organisation sociale. • Identification formelle, dans leur cadre institutionnel, des rôles et des interactions des agents économiques. • Repérage correct de grands courants de pensée en économie et d'auteurs représentatifs. • Caractérisation, utilisation et interprétation appropriées des indicateurs économiques. • Explication juste des politiques économiques pertinentes dans la conjoncture. • Représentation conforme de modèles et de théories économiques. • Analyse rigoureuse de l'actualité économique. • Utilisation judicieuse et rigoureuse de méthodes quantitatives utilisées en économie.
Activités d'apprentissage	
Discipline :	Économique
Unités :	2

Objectif		Standard	
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation	
Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.		<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'au moins une discipline du champ d'études des sciences humaines contribuant à l'initiation. 	
Éléments de la compétence		Critères de performance	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître le développement du corpus de connaissances étudié. 2. Connaître et comprendre les principaux faits, notions, concepts, théories, méthodes et autres composantes déterminant ce corpus de connaissances. 3. Démontrer la pertinence et la portée de ces composantes disciplinaires dans la compréhension du phénomène humain. 		<ul style="list-style-type: none"> • Explication adéquate de la contribution de ce corpus de connaissances à la compréhension d'une situation, d'un problème ou d'une question. • Démonstration de la compréhension d'éléments théoriques de ce corpus de connaissances et, s'il y a lieu, d'une autre de ses composantes jugée déterminante. • Description ou application sommaire des principales composantes utilisées dans l'étude d'une situation, d'un problème ou d'une question. • Appréciation juste de l'apport de ce corpus de connaissances. 	
Activités d'apprentissage			
Discipline :	Administration, anthropologie, civilisations anciennes, géographie, philosophie (quand elle n'est pas présente dans la formation générale), science politique, science de la religion ou sociologie		
Précision :	Les disciplines mathématique et biologie peuvent contribuer à l'atteinte partielle de cet objectif.		

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • En utilisant, entre autres, des données publiques ou privées à l'usage des sciences humaines. • À l'aide, entre autres, d'un logiciel approprié au traitement de données et d'une calculatrice permettant le traitement statistique à deux variables.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Situer l'analyse des données, en particulier leur interprétation, à l'intérieur de la démarche scientifique en sciences humaines. 2. Présenter des données sous des formes adéquates. 3. Analyser des données à l'aide de différentes mesures. 4. Établir la nature et l'intensité du lien entre des variables. 5. Estimer des paramètres d'une population à partir des statistiques correspondantes obtenues sur un échantillon. 	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation juste des notions et du vocabulaire appropriés. • Distinction des types de variables et des échelles de mesure. • Organisation judicieuse de données sous forme de tableaux et de graphiques. • Utilisation correcte et interprétation des mesures de tendance centrale, de dispersion et de position, de taux, de proportions, de pourcentages, d'indices, de ratios et des mesures de variation dans le temps. • Identification plausible de la méthode d'échantillonnage utilisée d'après un échantillon observé de la population visée. • Estimation par intervalle d'une moyenne et d'une proportion dans une population, en tenant compte du niveau de confiance. • Vérification formelle de la présence d'un lien statistique entre deux variables, par le test d'indépendance du khi-carré, et qualification de l'intensité du lien à l'aide d'un coefficient approprié. • Identification de la présence d'un lien linéaire entre deux variables à partir d'un nuage de points, du coefficient de corrélation linéaire, et description du lien à l'aide de la droite de régression. • Lecture critique de textes comportant de l'information de nature quantitative.
<p>Activités d'apprentissage</p> <p>Discipline : À l'intérieur du champ d'études ou mathématique</p> <p>Unités : 2</p> <p>Périodes d'enseignement : 60</p> <p>Si des activités d'apprentissage permettent l'atteinte des objectifs 022P et 022W :</p> <p>Discipline : Mathématique</p> <p>Unités : 2 ½</p> <p>Périodes d'enseignement : 75</p>	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement et en équipe. • À partir d'une démarche scientifique appliquée à l'objet d'étude : le phénomène humain. • Dans le cadre de la rédaction d'un rapport de recherche, suivant les règles du genre. • À l'aide d'un logiciel approprié au type de recherche effectuée.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquer les caractéristiques de la démarche scientifique en sciences humaines. 2. Définir un problème de recherche. 3. Choisir une méthode et une technique de recherche en lien avec le problème défini. 4. Construire un instrument de collecte de données selon la méthode et la technique de recherche choisies. 5. Réaliser la collecte de données avec l'instrument construit. 6. Analyser les données recueillies. 7. Interpréter les résultats de la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques de la démarche scientifique en sciences humaines. • Formulation correcte d'un problème de recherche. • Justification du choix de la méthode et de la technique de recherche. • Construction d'un instrument de collecte de données adapté au problème défini. • Choix approprié d'une population et d'un échantillon de recherche. • Utilisation judicieuse de l'instrument de collecte de données. • Saisie et traitement adéquats des données recueillies. • Analyse méthodique des données. • Interprétation cohérente des résultats selon le problème défini.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 60</p> <p>Précision : Le mot « population » renvoie à l'ensemble des éléments du même genre sur lesquels porte la recherche.</p>	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre d'au moins une discipline du champ d'études des sciences humaines ayant fait l'objet d'une initiation.
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none">1. Connaître et comprendre des faits, notions, concepts, théories, méthodes et autres composantes relatives à une partie d'un corpus de connaissances disciplinaires.2. Analyser, sous différents aspects, des cas, situations ou problèmes.3. Traiter d'un thème en s'appuyant sur des acquis disciplinaires.	Critères de performance <ul style="list-style-type: none">• Démonstration judicieuse de la compréhension des composantes de caractère théorique ou autre.• Démonstration d'une capacité à faire des liens appropriés entre les notions théoriques et des cas, situations ou problèmes.• Traitement du thème choisi, sous plusieurs aspects, en s'appuyant sur des sources et des arguments appropriés et variés.
Activités d'apprentissage	
Précision : Les disciplines mathématique et biologie peuvent contribuer à l'atteinte partielle de cet objectif.	

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'au moins une discipline du champ d'études des sciences humaines ayant fait l'objet d'une initiation.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier des situations concrètes susceptibles d'être étudiées. 2. Utiliser des notions disciplinaires applicables à ces situations. 3. Employer une stratégie permettant d'étudier ces situations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée de situations concrètes. • Compréhension suffisante des notions retenues pour l'application. • Utilisation d'une stratégie appropriée pour l'investigation. • Établissement de liens significatifs entre le matériel traité et les notions disciplinaires utilisées.
Activités d'apprentissage	
Précision : Les disciplines mathématique et biologie peuvent contribuer à l'atteinte partielle de cet objectif.	

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'une réalisation individuelle ou collective.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Rappeler des apprentissages significatifs de son programme dans un contexte donné. 2. Appliquer ces apprentissages dans de nouvelles situations. 3. Réaliser une production finale significative. 4. Évaluer régulièrement sa démarche d'apprentissage. 5. Évaluer sa production finale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé significatif de ses apprentissages. • Application pertinente de ses apprentissages dans des situations nouvelles. • Utilisation judicieuse d'au moins deux disciplines du champ d'études des sciences humaines. • Utilisation adéquate de méthodes de travail et de recherche. • Emploi efficace de technologies de traitement de l'information appropriées. • Communication orale et écrite claire et correcte dans la langue d'enseignement. • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message diffusé dans la langue seconde. • Examen critique de sa démarche d'apprentissage. • Examen critique de sa production finale.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 ou 60	

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production contribuant à l'enrichissement de ses connaissances disciplinaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'au moins une discipline du champ d'études des sciences humaines ayant fait l'objet d'un approfondissement ou d'une application.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Concevoir un projet de production. 2. Sélectionner les connaissances disciplinaires utiles à cette production. 3. Appliquer ces connaissances disciplinaires à la production. 4. Réaliser la production. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du contenu et de la forme du projet de production. • Sélection judicieuse des connaissances disciplinaires. • Application pertinente de ces connaissances disciplinaires. • Production finale cohérente.
Activités d'apprentissage	
Précision : Les disciplines mathématique et biologie peuvent contribuer à l'atteinte partielle de cet objectif.	

Objectif		Standard	
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation	
Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.		<ul style="list-style-type: none"> • En classe et en laboratoire. • Dans le cadre d'au moins une expérimentation. 	
Éléments de la compétence		Critères de performance	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier la cellule comme unité de base de la régulation et de la reproduction. 2. Expliquer comment le système nerveux assure l'homéostasie. 3. Expliquer comment le système endocrinien assure l'homéostasie. 4. Illustrer les mécanismes de la reproduction humaine. 5. Expliquer les mécanismes de l'hérédité. 		<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation adéquate des structures cellulaires en rapport avec leurs fonctions dans les systèmes de régulation et dans la reproduction. • Explication cohérente du lien entre l'activité du système nerveux et le maintien de l'équilibre de l'organisme humain. • Explication cohérente du lien entre l'activité du système endocrinien et le maintien de l'équilibre de l'organisme humain. • Démonstration claire des liens entre l'action du système nerveux et du système endocrinien face à des comportements humains. • Illustration appropriée des mécanismes qui contribuent à la reproduction humaine. • Représentation adéquate de la transmission des caractères héréditaires. • Représentation pertinente d'au moins une manipulation génétique. • Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie. 	
Activités d'apprentissage			
Discipline :		Biologie	
Unités :		2	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • En utilisant, entre autres, des données publiques ou privées à l'usage des sciences humaines. • À l'aide, entre autres, d'un logiciel approprié au traitement de données ou d'une calculatrice permettant le traitement statistique.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Utiliser adéquatement les notions de probabilités dans le processus de prise de décision. 2. Utiliser adéquatement les différentes distributions de probabilité(s) dans un processus de prise de décision. 3. Normaliser des données. 4. Estimer une moyenne dans une population par intervalle de confiance dans le cas d'échantillons de petite taille, en tenant compte du niveau de confiance. 5. Effectuer le test d'hypothèse le plus pertinent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation juste des notions et du vocabulaire appropriés. • Évaluation juste de la probabilité d'événements à l'aide de l'analyse combinatoire, de la distribution binomiale ou de la distribution normale. • Construction appropriée de la distribution de probabilité(s) d'une variable aléatoire discrète et calcul de l'espérance et de l'écart type de cette dernière. • Utilisation correcte des distributions de probabilité(s) dans un processus de prise de décision. • Transformation adéquate de données en données normalisées selon une échelle de scores usuelle en psychologie et en éducation. • Estimation par intervalle de confiance d'une moyenne dans une population dans le cas de petits échantillons, en tenant compte du niveau de confiance. • Réalisation rigoureuse de tests d'hypothèses sur une moyenne, sur une proportion pour une population et de test d'ajustement à une distribution, en tenant compte du seuil de signification. • Vérification formelle de l'effet du traitement sur un groupe par comparaison de deux moyennes à partir d'échantillons pairés ou d'échantillons indépendants.

Activités d'apprentissage

Discipline : À l'intérieur du champ d'études ou mathématique
Unités : 2
Périodes d'enseignement : 45

Si des activités d'apprentissage permettent l'atteinte des objectifs 022P et 022W :

Discipline : Mathématique
Unités : 2 ⅔
Périodes d'enseignement : 75

Objectif		Standard	
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation	
Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.		<ul style="list-style-type: none"> • En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple la croissance des populations, la propagation des épidémies et des rumeurs, les mathématiques financières, l'analyse marginale : coût, revenu, profit. • À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées. 	
Éléments de la compétence		Critères de performance	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Situer le contexte historique du développement du calcul différentiel. 2. Reconnaître et décrire les caractéristiques des fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques et trigonométriques, chacune représentée sous forme d'expression symbolique ou sous forme graphique. 3. Analyser le comportement d'une fonction représentée symboliquement ou graphiquement à l'aide de l'approche intuitive du concept de limite. 4. Définir la dérivée d'une fonction, donner son interprétation et appliquer les techniques de dérivation. 5. Analyser les variations d'une fonction en utilisant le calcul différentiel. 6. Résoudre des problèmes de taux de variation et d'optimisation. 		<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance élémentaire du contexte historique du développement du calcul différentiel. • Utilisation appropriée des concepts. • Représentation adéquate d'une situation sous forme de fonctions. • Représentation graphique adéquate d'une fonction. • Manipulations algébriques conformes aux règles. • Choix et application correcte des règles et des techniques. • Exactitude des calculs. • Justification des étapes de la résolution des problèmes de taux de variation et d'optimisation. • Interprétation juste des résultats. • Utilisation d'une terminologie appropriée. 	
Activités d'apprentissage			
Discipline :		Mathématique	
Unités :		2 ² / ₃	
Périodes d'enseignement :		75	
Précision :		L'élève doit avoir réussi Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5 ^e secondaire.	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple la croissance de population, la propagation des épidémies et des rumeurs, les mathématiques financières, l'analyse marginale : coût, revenu, profit. • À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Situer le contexte historique du développement du calcul intégral. 2. Déterminer l'intégrale indéfinie d'une fonction à l'aide des techniques d'intégration. 3. Calculer l'intégrale définie d'une fonction sur un intervalle et en donner l'interprétation. 4. Calculer les limites d'une fonction présentant des formes indéterminées en appliquant la règle de l'Hospital. 5. Calculer l'intégrale impropre d'une fonction sur un intervalle et en donner l'interprétation. 6. Analyser un phénomène à l'aide d'équations différentielles à variables séparables. 7. Analyser un phénomène à l'aide de l'étude de la convergence d'une série. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance élémentaire du contexte historique du développement du calcul intégral. • Utilisation appropriée des concepts. • Représentation adéquate de situations sous forme d'équations, de séries et de graphiques dans le plan. • Manipulations algébriques conformes aux règles. • Choix et application juste des règles et des techniques. • Exactitude des calculs. • Justification des étapes des calculs et des analyses. • Interprétation juste des résultats. • Utilisation d'une terminologie appropriée.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Mathématique
Unités :	2 ⅔
Périodes d'enseignement :	75
Précision :	L'élève doit avoir réussi Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5 ^e secondaire.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple le transport, la répartition des ressources, l'optimisation des fonctions économiques, le processus markovien. • À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Situer le contexte historique du développement de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle. 2. Utiliser les opérations matricielles pour résoudre des problèmes concrets. 3. Appliquer les différentes méthodes de résolution des systèmes d'équations linéaires. 4. Utiliser les opérations sur les vecteurs pour résoudre des problèmes concrets. 5. Établir des liens entre la géométrie vectorielle et l'algèbre linéaire. 6. Appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle pour étudier la droite et le plan. 7. Résoudre des problèmes d'optimisation à l'aide des méthodes de résolution des systèmes d'inéquations linéaires à deux variables et plus. 	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance élémentaire du contexte historique du développement de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle. • Utilisation appropriée des concepts. • Représentation fidèle de situations sous forme de matrices, de vecteurs, de systèmes d'équations et d'inéquations. • Représentation graphique adéquate de lieux de l'espace. • Manipulations algébriques conformes aux règles. • Choix et application correcte des méthodes de résolution des systèmes linéaires. • Application correcte d'algorithmes. • Exactitude des calculs. • Justification des étapes de la résolution des problèmes. • Interprétation juste des résultats. • Utilisation d'une terminologie appropriée.
<p>Activités d'apprentissage</p> <p>Discipline : Mathématique</p> <p>Unités : 2 $\frac{2}{3}$</p> <p>Périodes d'enseignement : 75</p> <p>Précision : L'élève doit avoir réussi Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5^e secondaire.</p>	

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments d'analyse. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ½

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Développement approprié des idées. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des critères de comparaison. Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Emploi d'arguments appropriés. Justification du point de vue critique. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ⅔

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée de stratégies de révision.• Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature Périodes d'enseignement : 60 Unités : 2	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinentes. Prononciation, intonation et débit acceptables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. Emploi généralement correct de verbes au passé. Prononciation, intonation et débit convenables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

<p>1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
<p>2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
<p>3. Réviser et corriger le texte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général. Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. Communication appropriée à la situation. Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. Application convenable du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. • Manifestation d'ouverture et de respect.
2. Analyser des textes complexes.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. • Emploi d'une terminologie équivalente. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unités : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.• À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	<ul style="list-style-type: none">• Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.• Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none">• Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none">• Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.• Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3. Établir des conclusions.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	<ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : Un code des séries 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code des séries 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. • Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
<p>Activités d'apprentissage</p>	
<p>Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420. Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.</p> <p>Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502. Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2. Utiliser le médium.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502. Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de diverses problématiques contemporaines. • Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. • Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. • Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire des enjeux liés à la problématique. • Description précise des principaux apports des disciplines. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche.
2. Analyser le problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
3. Proposer des solutions.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.	

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Finalité

La finalité vient cerner l'ensemble des domaines universitaires relevés dans un programme d'études préuniversitaires dans le but de préparer l'élève. Dans leur ensemble, les éléments qui composent le programme d'études, soit les visées de la formation collégiale, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards, contribuent à répondre aux attentes de formation liées à ces domaines universitaires.

Buts

Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme sa cohérence, ce qui favorise l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale, et ils concrétisent la finalité du programme d'études.

Compétences

La compétence est un savoir-agir. Celui-ci fait référence à la capacité manifestée par l'élève en matière de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes à utiliser ses connaissances et habiletés dans une situation donnée.

Objectifs

Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus de la part de l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence.

Standard

Le standard correspond au degré de rendement considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu comme étant atteint. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance.

Énoncé de la compétence

L'énoncé précise l'objectif global de formation relevant de la compétence; il est déterminé, notamment, à partir des attentes relevées dans l'analyse des besoins en formation universitaire et en formation générale.

Éléments de la compétence

Les éléments précisent les composantes essentielles de la compétence. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences qui permettent de reconnaître le standard. Ils ne constituent pas un cadre d'évaluation; ils servent plutôt de référence pour en élaborer un. Ainsi, ils doivent être pris en considération dans l'atteinte d'une compétence.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, le nombre de périodes d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Objectifs et standards communs

Les objectifs et les standards communs déterminent la base de la formation qui permet de poursuivre des études dans les domaines universitaires visés, et ce, peu importe l'option fréquentée par l'élève.

Objectifs et standards d'une option

Les objectifs et les standards d'une option permettent de placer l'élève en contact avec un champ d'études, en vue de favoriser son orientation universitaire.

Objectifs et standards facultatifs

Les objectifs et les standards facultatifs peuvent être ou non retenus par un établissement d'enseignement collégial. Ils permettent d'élaborer des activités d'apprentissage en fonction d'orientations locales.

Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale a pour but de faciliter les changements de parcours des élèves du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans devoir refaire des activités menant à des apprentissages déjà accomplis. L'harmonisation peut être consultée sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/formation-collegiale/programmes-detudes-preuniversitaires.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 